

Association Loi 1901
UNION DES VICTIMES DE LUBRIZOL
37, place Brévière
76440 FORGES-LES-EAUX
Tel : 06.11.31.13.17
uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com
Siret : 880 464 797 00013

Forges-les-Eaux
Le 4 août 2020

Objet : Demande d'aide « Fonds de solidarité LUBRIZOL »

Mr Ministre,

Notre association sollicite votre aide face à une omerta en cours suite à l'incendie de l'usine LUBRIZOL le 26 septembre 2019. En effet, notre association a pu faire apparaître des dysfonctionnements quant aux « fonds de solidarité ». Ceci ont été mis en place par LUBRIZOL afin d'indemniser les agriculteurs qui avaient souffert des pertes dues à la catastrophe.

Certains de ces agriculteurs, ont accepté ces fonds, à contre cœur, n'ayant pas d'autre choix vu leurs revenus actuels. Ils ont donc par là même renoncé à tout recours en justice contre l'industriel, et pire, celui-ci peut maintenant subroger à leurs propres droits pour demander réparation à un tiers en justice... Beaucoup de ceux que nous avons rencontrés n'ont pas réussi à être indemnisés correctement par EXETECH, l'entreprise mandatée par LUBRIZOL pour gérer ces fonds, avec l'aide de la FMSE pour gérer les dossiers.

De nombreuses questions ont été posées à LUBRIZOL, EXETECH et à la FMSE pour connaître le contenu des accords signés en octobre dernier sous les yeux du Premier Ministre Edouard Philippe. Certains Députés et journalistes ont tenté eux aussi, comme nous, d'obtenir, en vain, une copie de ces accords. La réponse étant toujours la même : CONFIDENTIALITÉ !

Nos craintes sont de plus en plus présentes sur la bienveillance de LUBRIZOL quant à leurs souhaits d'être de bons voisins, et sur le fait de tenter, dans l'ombre, de défiscaliser ces indemnités sur le dos de l'état. Ils n'hésiteront pas, de plus, si on leur en donne la possibilité, à se faire rembourser en justice par leur voisin, NORMANDIE LOGISTE, ou par un sous-traitant, les sommes engagées. Nous serons donc bien loin du principe de pollueur/payeur qui avait été évoqué par Emmanuel Macron lui-même. Il en restera des agriculteurs, souillés et pollués, qui auront reçu des indemnités en deçà de leurs pertes, et qui se feront abuser par ces « fonds de solidarité » à l'américaine...

La transparence avait été promise par l'état, la Préfecture, et l'industriel. Nous comptons donc sur vous pour que celle-ci soit faite définitivement afin que nous puissions obtenir une copie parfaite de ces accords signés. Vous l'aurez compris, notre but étant d'y voir plus clair pour les victimes du monde agricole.

Nous espérons donc, de votre gouvernement, une réponse juste et ferme vis à vis de nos pollueurs afin que la transparence soit faite, et que nous puissions accéder à notre requête. C'est un devoir pour l'état Français.

En attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur Ministre, nos salutations distinguées.

Le président,
Mr Bruno LECLERC